

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 12.50
Six mois. 26.00
Un an. 50.00

BULLETIN DES PAGES

Table with 2 columns: Date (21 JUN, 22 JUN) and various financial entries (3 0/0, 4 1/2, Emprunts).

Table with 2 columns: Actions (Banque de France, Société gén., Crédit foncier) and various financial entries.

DEPECHE COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix
New-York, 22 juin.
Change sur Londres 4.87 0/0; change sur Paris, 5.15 0/0

ROUBAIX 22 JUIN 1876.

Bulletin du jour

L'argent commande la paix, disions-nous il y a quelques jours. Les derniers événements qui viennent de surgir en Orient n'ont rien changé à la situation;

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annonces: la ligne. 20 c.
Réclames: 30 c.
Faits divers: 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publité.

et cet axiome politique se trouve, au contraire, confirmé par le courant pacifique imposé aux puissances par les marchés de Londres et de Paris. Nous avons bien raison de faire remarquer à ce sujet que les alliances n'étaient plus aujourd'hui la résultante de sympathies ou d'antipathies nationales, mais qu'elles naissaient forcément d'intérêts communs menacés.

Si, à l'intérieur, en effet, ajoutons-nous, les intérêts matériels sont résignés — jusqu'au jour où ils seront en danger — à l'expérimentation de la forme républicaine, ces mêmes intérêts connexes avec ceux de l'Angleterre interviennent dans la question d'Orient pour imposer aux puissances le maintien du statu quo. La Prusse et la Russie ne peuvent, en effet, rien tenter contre la Turquie, sans faire appel aux capitaux étrangers. Or, les deux seules puissances qui puissent souscrire un emprunt sont la France et l'Angleterre. La France, par besoin de repos, répugne aux aventures guerrières, qui ne pourraient que retarder sa réorganisation: elle ne se prêterait donc pas à un emprunt. Pour des raisons moins platoniques, l'Angleterre ne laissera pas sortir un shilling de sa poche. A qui donc peut s'adresser la Russie en Europe? Pour lui ôter d'ailleurs tout pouvoir de recours, l'Angleterre a pesé durement sur les marchés financiers, dépréciant les fonds russes à un tel point, que le cabinet de Saint-Petersbourg trouverait peut-être le crédit plus difficile à son égard, qu'il ne se montrerait pour le sultan.

La Russie est donc obligée de faire taire ses convoitises, et Constantinople est à l'abri de ses coups — momentanément du moins — grâce à la puissance de l'argent, et à l'alliance des intérêts français et anglais. Ce n'est point là une façon fantaisiste d'envisager la solution pacifique des complications extérieures: c'est la réalité, au contraire, que nous faisons toucher du doigt, en écartant les considérations secondaires qui viennent se greffer sur elle.

Il résulte donc, de ce que nous venons d'exposer, l'impossibilité de la Russie de se mouvoir. Quant à la Prusse, son cas est absolument pareil. Quelque puissante que soit son organisation militaire, le développement de ses forces lui serait trop coûteux pour qu'elle se hasarde à une déclaration belliqueuse. Si la Russie, malgré l'étendue de son territoire, n'a pas un budget en rapport avec ses besoins, l'Allemagne, ne se trouve pas en mesure de supporter les lourdes charges qu'entraîne la guerre. Sa réserve se monte à 500 millions — juste l'épargne annuelle de la France — et cette somme, qui paraît considérable, suffirait à peine aux dépenses de son entrée en campagne. Avec le mauvais renom des finances de l'Allemagne, et sa triste situation commerciale, elle ne trouverait pas plus que la Russie l'argent nécessaire pour faire face aux besoins de sa formidable armée. Est-ce à dire que la durée du main-

tien du statu quo soit illimitée? L'alliance étroite des intérêts anglais et français doit-elle persister? Continuons-nous toujours à faire le jeu de l'Angleterre? Il est facile de répondre que toutes ces hypothèses sont subordonnées à notre intérêt. C'est notre intérêt qui unit en ce moment notre politique à celle de Londres; cette union cessera d'elle-même le jour où nous n'y trouverons plus notre compte: politique opportuniste que M. Gambetta n'a pas inventée, quoi qu'on en dise, et qui est désormais celle des diplomates modernes.

Ne le regrettons pas, car elle nous a permis de peser aussi lourdement dans la balance, avec l'or de notre épargne, que Brennus avec son épée.

Les bureaux du Sénat ont nommé, hier, la commission chargée d'examiner le projet de collation des grades présenté par M. le ministre de l'instruction publique et adopté par la Chambre des députés.

Le 1^{er} bureau a nommé au 2^e tour de scrutin M. le comte Roger du Nord, favorable au projet, par 15 voix contre M. de Bondy, opposé au projet, qui a obtenu 14 voix. — Au 4^e tour de scrutin, les deux concurrents avaient obtenu égalité de 13 voix. Un membre de la droite s'étant absenté lors du 2^e tour, M. Roger du Nord a été nommé.

M. Waddington, ministre de l'instruction publique fait partie du 1^{er} bureau. Il n'a pas pris part à la discussion.

Le 2^e bureau a nommé M. Fournier, opposé au projet, par 17 voix contre 11 données à M. Foubert, favorable au projet. M. l'amiral Fourichon a pris part au vote du 2^e bureau.

Le 3^e bureau a nommé M. Depeyre par 14 voix contre M. Henri Martin qui a obtenu 12 voix. M. Depeyre a combattu le projet que M. Henri Martin a soutenu.

Le 4^e bureau a nommé M. de Meaux opposé au projet, par 18 voix contre 10 données à M. Schérer favorable au projet.

Dans le 5^e bureau, M. Dufournel a combattu le projet. M. Bourbeaux, ancien ministre de l'instruction publique, l'a soutenu.

L'un et l'autre de ces deux candidats ayant à 2 tours de scrutin obtenu égalité de 15 voix, M. Dufournel a été élu commissaire, au bénéfice de l'âge.

Le 6^e bureau a élu sans discussion M. E. Charton par 26 voix contre 7 abstentions. M. Charton s'est prononcé en faveur du projet.

Le 7^e bureau a élu M. Paris, qui a combattu le projet, par 16 voix contre 10 données à M. Bertrand qui a soutenu le projet et un bulletin blanc.

Le 8^e bureau a élu M. J. Simon, favorable au projet, par 16 voix contre 14 données à M. Dagenet, opposé au projet.

Dans le 9^e bureau, M. Kolb-Bernard a combattu le projet. M. Arnaud (de l'Ariège) l'a soutenu.

L'un et l'autre des deux candidats ont à trois tours de scrutin obtenu 16 voix. M. Kolb-Bernard a été élu commissaire, au bénéfice de l'âge.

deux Chambres. C'est là un projet dont il a été question, mais qui, pour le moment est dû à des initiatives individuelles, qui n'a été soumis à aucune réunion parlementaire importante, qui, dans tous les cas, n'a motivé aucune délibération du gouvernement.

Dans une conversation privée, M. le ministre des finances, pressenti hier sur cette question, a paru insister sur que la Chambre des députés votât avant sa prorogation le budget.

Le 2^e bureau a nommé au 2^e tour de scrutin M. le comte Roger du Nord, favorable au projet, par 15 voix contre M. de Bondy, opposé au projet, qui a obtenu 14 voix.

Le 3^e bureau a nommé M. Depeyre par 14 voix contre M. Henri Martin qui a obtenu 12 voix. M. Depeyre a combattu le projet que M. Henri Martin a soutenu.

Le 4^e bureau a nommé M. de Meaux opposé au projet, par 18 voix contre 10 données à M. Schérer favorable au projet.

Dans le 5^e bureau, M. Dufournel a combattu le projet. M. Bourbeaux, ancien ministre de l'instruction publique, l'a soutenu.

L'un et l'autre de ces deux candidats ayant à 2 tours de scrutin obtenu égalité de 15 voix, M. Dufournel a été élu commissaire, au bénéfice de l'âge.

Le 6^e bureau a élu sans discussion M. E. Charton par 26 voix contre 7 abstentions. M. Charton s'est prononcé en faveur du projet.

Le 7^e bureau a élu M. Paris, qui a combattu le projet, par 16 voix contre 10 données à M. Bertrand qui a soutenu le projet et un bulletin blanc.

Le 8^e bureau a élu M. J. Simon, favorable au projet, par 16 voix contre 14 données à M. Dagenet, opposé au projet.

Dans le 9^e bureau, M. Kolb-Bernard a combattu le projet. M. Arnaud (de l'Ariège) l'a soutenu.

L'un et l'autre des deux candidats ont à trois tours de scrutin obtenu 16 voix. M. Kolb-Bernard a été élu commissaire, au bénéfice de l'âge.

LETTRE DE PARIS

Paris, 21 juin 1876.
Ainsi que je l'ai annoncé, la majorité républicaine et radicale de la Chambre des députés paraît décidée à finir cette première session, sans avoir discuté aucun projet utile aux intérêts du pays, se contentant des insolents abus de la force contre les élections conservatrices et contre la liberté de l'enseignement supérieur.

Après une réplique de M. Bertaud à M. Jules Favre, la proposition de M. Schœlcher est rejetée. M. Léon Say dépose le projet adopté par la Chambre des députés et tendant à autoriser la ville de Paris à contracter un emprunt de 120,000,000 de francs.

Le Sénat s'ajourne à vendredi. La séance est levée à 5 h. 30.

Le comte Marchand, ancien valet de chambre, ancien exécuteur testamentaire de Napoléon 1^{er}, est mort lundi à Trouville. Ses obsèques ont eu lieu hier.

L'ambassadeur du Maroc, qui appartient à la religion juive, a reçu hier matin, à onze heures, MM. Crémieux, sénateur, le grand rabbin de Paris et M. Dreyfus, banquier, ses co-religionnaires.

SÉNAT

Présidence de M. le général DE LADMIRAULT. Séance du 21 juin

La séance est ouverte à 3 h. Après l'adoption du procès-verbal, l'élection de M. Buffet est validée. M. Testelin retire sa proposition sur le travail des enfants dans les manufactures.

M. Schœlcher développe sa proposition tendant à l'abolition de la peine de mort. M. Dufaure dépose un projet concernant les auditeurs au conseil d'Etat.

M. l'amiral Fourichon dépose un autre projet relatif au port de l'Algérie. M. Bertaud combat longuement la proposition de M. Schœlcher.

M. J. Favre, au contraire, l'appuie et prétend que l'adoucissement graduel de la pénalité ne peut apporter aucun trouble dans la société.

Il soutient que la peine de mort est contraire à la doctrine spiritualiste, puisqu'elle ne permet pas au coupable de s'amender. Pendant cette discussion, M. Buffet entre au Sénat et prend la place qu'occupait M. de Broglie dans l'ancienne Assemblée entre M. Babie et M. Brame.

CHRONIQUE

Les ministres ont eu hier en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Dufaure. Ils se sont occupés du projet de collation des grades, relativement à l'attitude que les ministres-sénateurs devaient prendre dans la discussion de leurs bureaux.

Quelques journaux ont parlé d'un projet tendant à proroger les Chambres vers le 15 juillet et à renvoyer à une session d'octobre ou de novembre la discussion de la loi des finances dans les

Jean de Falais avait une contenance humble; on voyait à ses yeux qu'il venait de pleurer... Robert! s'écria Lucien, le Robert d'autrefois!

Le journaliste secoua la tête. — Non, pas même celui-là! un autre homme. — Vons êtes bon, Monsieur, dit Albine.

— Nous vous devons toute notre sécurité, ajouta Xavière. — Moi, je vous aime bien! chantonna Rémie.

— Je viens demander la main de mademoiselle Xavière de Mériadec pour Gabriel Lefèvre. Xavière cacha son visage sur l'épaule de sa tante.

— La main de Xavière... dit le banquier, en suis-je le maître? — Par procuration, répartit Albine.

— Monsieur de Falais, répondit Xavière, prenez-la et serrez-la, cette main qui se tend vers vous en gage de remerciement et de reconnaissance... — De pardon seulement, dit humblement Jean de Falais.

— Et moi, Monsieur! — Il s'est battu contre la mort, une mort épouvantable: la faim... — La faim! — Il est hors de danger, à cette heure... — Et c'est vous qui l'avez sauvé? s'écria Xavière.

— Pour le bien? — Je le crois... — Et quel est votre mensonge? — Lorsque j'étais dans la mansarde de Gabriel, reprit Jean de Falais, dont les paroles sifflaient péniblement, l'infortuné riait... la faim! je vous l'ai dit... Un médecin l'a ramené lentement... et quand le pauvre homme a compris complètement ce qui se passait, il a demandé au docteur que j'avais envoyé le nom de son ange sauveur.

— Et vous avez dit? — Je vous ai nommé, Madame... — Moi, Monsieur! — Il aurait tout refusé de moi, même la vie. De vous, il accepte tout, la santé et le bonheur.

— Retournez-vous chez lui? demanda Rumiard. — Quand il fera plus nuit, je ne veux pas qu'il me voie. — Mais nous? ma femme, ma nièce? — Vous le ressuscitez! s'écria Jean de Falais.

— Partons, dit Albine. Tandis qu'Albine prenait un wanteau et un chapeau, elle dit d'une voix émue à Jean de Falais: — Comptez-moi parmi vos amis, Monsieur. — C'est trop d'indulgence! répondit le journaliste en faisant le geste de baiser le bas de la robe de la jeune femme. (A suivre).

Feuilleton du Journal de Roubaix

du 23 Juin 1876. — 54 —

Chevaliers de l'écritoire

LES CHEVALIERS DE L'ECRITOIRE
XIX
SANS CONDITION. (Suite)
— Si le courage te manque, je lirai, dit Lucien. — Non, répondit énergiquement Xavière, je suis préparée à tout.

— Dieu puissant, je devine, dit Xavière... ce papier, c'est... Albine posa un doigt sur les lèvres de la jeune fille.

— Sans condition... sans condition! dit Albine en attirant Xavière dans ses bras... Sauvés tous et sauvés par toi! — Par moi!... dit Xavière avec modestie.

— Par toi, ma sainte, ajouta Rumiard. Albine alla vers la cheminée et alluma une bougie. Puis prenant le flambeau, elle le posa sur le table et appéta Rémie.

— Prends le papier que tient ton père, lui dit-elle, et brûle-le en faisant ta meilleure prière. — Notre Père qui êtes aux cieux... Délivrez-nous du mal! dit Rémie des yeux argentés.

Les larmes séchèrent vite, mais ce bonheur fut sérieux. Rumiard ne se sentit pas le courage d'aller à son bureau ce jour-là. Dans la subite félicité qui lui arrivait, il ne se montra point ingrat. Une somme élevée fut envoyée au curé de sa paroisse pour les pauvres, puis il courut chez Jean de Falais.

La vieille servante à qui parla le banquier lui dit avec un étonnement mêlé de beaucoup d'inquiétude que son maître n'étant point rentré depuis quarante-huit heures, elle l'avait cru fort occupé à la rédaction du journal.

— Je ne l'ai pas vu, dit Rumiard. La pensée lui vint alors que Jean de Falais avait pu se suicider. Mais où le chercher? Il entra chez lui en proie à une extrême angoisse, après avoir toutefois un peu calmé la vieille servante.

Madame Rumiard, devant quelle démarche son mari venait de faire, lui dit en l'apercevant: — Tu ne l'as pas amené? — Je crains un malheur, répondit Rumiard. — Mais pourquoi se serait-il tué? demanda Xavière. — Il l'aimait! dit Albine doucement.

La famille du banquier demeura vivement préoccupée. Vers quatre heures, Jean revint annoncer au banquier que M. de Falais le demandait.

— Qu'il entre! s'écria la jeune femme. Et elle s'élança dans le parloir... — Oh! mon ami! dit Albine avec prière.

Le Progressiste cessera de paraître, dit Lucien. — Enfin... — Enfin?... répéta Rumiard.